

5. RAPPORT sur un monstre double monomphalien de l'espèce porcine, compliqué de rhinocephalie chez l'un des sujets composants. — Formation d'un nouveau genre appelé *gastropage*. — M. THIERNESSE, rapporteur (1).

Messieurs,

Le fœtus de porc anormal que vous avait adressé M. Dehan, maître de carrière à Sponin (Namur), et que, dans une précédente séance, vous m'avez fait l'honneur de renvoyer à mon examen, est un *monstre double de la famille des monomphaliens* de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, présentant chez l'un des sujets composants les caractères du genre *Rhinocephale* de la famille des *Cyclocephaliens* du même auteur.

Il se compose d'un tronc pourvu de huit membres, et terminé par une tête à chacune de ses extrémités (2).

Long de 0,^m32, mesuré d'un groin à l'autre, cet être est bien développé dans toutes ses parties principales; il a la peau partout couverte de poils, à l'exception d'une surface peu étendue de la région lombaire, où ce tégument est interrompu de manière à laisser à nu une partie des vertèbres correspondantes. Il venait de naître et avait été jeté sur la voie publique, où M. Dehan le trouva inanimé et le ramassa, afin qu'il pût être utilisé au profit de la science. Je me suis assuré, par la docimastie pulmonaire hydrostatique, qu'aucun des deux individus n'avait respiré.

Ce monstre est bi-femelle. Placés dans une position similaire, les deux sujets ont par conséquent les faces tournées du même côté, et sont intimement réunis par l'extrémité postérieure ou lombaire de la région dorsale, tronquée, au niveau de l'ombilic commun. Cette ouverture, très-grande, est en rapport latéralement avec deux bassins qui se correspondent par leurs bases et sont munis chacun de deux membres bien développés, réunis chez l'un par une palmure cutanée qui se prolonge jusque près de l'extrémité inférieure de la jambe, tandis que chez l'autre les articulations femoro-tibiales sont coarctées en arrière par un repli cutané analogue.

Maintenus à une distance de 5 à 6 centimètres l'un de l'autre sur les côtés de l'ombilic, ces bassins diffèrent sous beaucoup

de rapports. L'un est très-petit, très-étroit, dépourvu de queue et sans connexion avec aucune partie du squelette du tronc (1); il est appendu à un décimètre environ du rachis par des parties molles, et n'a qu'une seule ouverture, *celle de la vulve*, à l'extrémité postérieure.

L'autre bassin, plus complet, est prolongé en arrière par une queue moins longue que chez un être normal, sous la base de laquelle on remarque un anus et une vulve bien conformés; il est relié à la colonne vertébrale, au point de jonction des deux sujets, par une série de vertèbres lombaires, offrant des particularités que nous ferons connaître plus loin.

Chaque individu a une paire de membres thoraciques bien développés et dans une position normale. La tête de celui dont le plus grand bassin fait plus particulièrement partie ne présente aucune déféction, tandis que l'autre, considérablement raccourcie et rétrécie, offre les caractères des *cyclocephaliens rhinocephales*. La mâchoire inférieure de cette dernière, plus large et plus longue que la supérieure, est relevée en avant, de manière à présenter l'apparence d'un menton vertical comme chez l'homme. La supérieure est non-seulement courte et étroite, elle est encore recourbée en haut et terminée par un groin incomplet, dépourvu d'orifices nasaux. A sa jonction avec le crâne, en avant et dans le plan médian, on remarque un œil double dans une cavité orbitaire très-profonde, dont la base ou circonférence extérieure est garnie de deux paires de paupières cutanées, également incomplètes, lesquelles sont réunies, de manière à circonscrire un losange régulier, à grand diamètre transversal. Ces voiles protecteurs de l'appareil oculaire ont de longs cils à leurs bords libres. Il n'y a point de paupière cili-gnotante.

Une trompe, ayant 0,^m04 de longueur et 0,^m055 de circonférence à sa base, se détache de la partie moyenne du front, au niveau de la région épierântienne, se recourbe en avant, au-dessus de l'orbite, et se termine par un groin muni d'une grande ouverture incomplètement divisée en deux moitiés latérales, rappelant les orifices nasaux d'un porc bien conformé; mais la cavité dans laquelle communique cette perforation, est peu étendue et disposée en cul-de-sac. L'extrémité libre de cet appareil nasal est rapprochée de l'extrémité de la mâchoire *syndé-*

(1) Voir *Bulletin*, tome X, page 1.

(2) Voir la fig. 1 de la 1^{re} planche.

(1) A; fig. 1, pl. 1^{re}.

mième. Avec la disjonction de ces deux parties, on remarque donc la division du groin en deux portions terminant l'une, la mâchoire, et l'autre, la trompe.

Les oreilles de ce sujet sont comme celles de l'autre, bien développées et bien placées.

Telle est la conformation extérieure de ce monstre. Je vais maintenant faire connaître les particularités anatomiques que j'ai pu constater dans les divers appareils organiques.

Squelette. Les quatre paires de membres ne présentent dans leurs charpentes aucune défectuosité notable.

Commune aux deux sujets composants et articulée avec une tête par chacune de ses extrémités, la colonne vertébrale est à peu près rectiligne : elle ne décrit que de légères inflexions latérales. Elle se compose, pour chaque individu, d'une série de *sept vertèbres cervicales et d'une série de vertèbres dorsales*, au nombre de *six*, pour celui dont la tête est normale, et de *sept* pour l'autre, en tout *treize vertèbres dorsales* pour les deux êtres, une de moins que chez un pore d'une conformation régulière.

Toutes ces vertèbres sont complètement développées, et la dernière d'un individu est solidement articulée avec la dernière de l'autre (1) ; mais ces deux os, par lesquels les deux squelettes sont réunis, se continuent, en outre, d'un côté, avec une série de vertèbres lombaires très-grosses, d'une conformation irrégulière, dans laquelle région rachidienne on ne remarque guère que les corps vertébraux, et à l'une des faces de ceux-ci une double gouttière superficielle, non entièrement revêtue de peau, qui termine le canal rachidien de l'un et de l'autre sujet.

Cette série de six ou sept vertèbres lombaires présente donc les vestiges de deux séries vertébrales, indiquées principalement par la duplicité du canal rachidien, ou plutôt de la gouttière qui en tient lieu ; mais elle ne se continue qu'avec le plus grand bassin.

La charpente spéciale de celui-ci est composée d'un sacrum large, dont le canal est également ouvert à la région spinale, d'un coecyx formé de six ou sept pièces, et de deux coxaux dont la conformation est normale.

Dans le squelette du plus petit bassin, appendu sur le côté de l'ombilic par des parties molles, il n'y a que les coxaux, os qui

(1) Voir le dessin du squelette, V.

sont servis sous forme de côtes l'un contre l'autre, et à la région moyenne de chacun desquels, on remarque un renflement considérable, réuni par une cotyle complète avec la tête du fémur correspondant.

Chaque sujet a un thorax présentant dans sa composition, indépendamment des vertèbres dorsales dont j'ai parlé, un sternum et deux rangées de côtes. Chez l'un (celui qui a une tête normale), ces pièces sont au nombre de *vingt-sept* : onze droites et seize gauches. Les deux dernières du côté droit, articulées à la partie spinale des vertèbres correspondantes, sont précédées de deux autres soudées entre elles dans une grande étendue. Les sept dernières du côté gauche sont articulées en faisceau à la partie spinale des vertèbres dorsales et sur la face latérale des vertèbres lombaires.

Chez l'autre sujet (le Rhinocéphale) on observe : à droite, quinze côtes, dont sept sont pressées et articulées sous la région lombaire, et à gauche, huit côtes, dont trois sont réunies en faisceau.

J'ai dit plus haut que l'une des têtes est exempte d'anomalie à l'extérieur ; il en est de même de toutes ses parties constituantes.

L'autre tête, au contraire, présente de nombreuses altérations, correspondant à sa conformation anormale. Le squelette en est surtout déformé : tous les os du crâne sont raccourcis et rétrécis, la cavité qu'ils circonscrivent étant exigüe.

La trompe est en partie formée par une lame osseuse confondue avec les os frontal et ethmoïde.

A cause de la transformation et du déplacement des os nasaux, les os maxillaires supérieurs ou grands sus-maxillaires sont articulés solidement par leurs bords supérieurs comme par leurs bords internes, et les zygomatiques ne sont séparés l'un de l'autre que par deux très-petits lacrymaux soudés entre eux. L'os inter-maxillaire ou incisif, peu développé, est impair et porte une des trois dents pointues dont est garnie l'extrémité de la mâchoire supérieure.

Le maxillaire inférieur, plus allongé et recourbé en haut, porte quatre dents, les lamiaires et les coins incisifs, dans une position régulière.

Les mâchoires de l'autre sujet composant sont aussi pourvues chacune de quatre dents bien développées : les coins incisifs et les crochets.

Muscles. Le système musculaire ne me paraissant entaché d'aucune anomalie importante, je ne me suis pas attaché à le disséquer. J'ai seulement constaté la présence de *deux diaphragmes complets*, séparant l'abdomen commun aux deux individus de la poitrine propre à chacun d'eux.

Il eût été très-utile de déterminer la disposition des parties charnues et aponevrotiques dans les parois du double abdomen ; mais le sujet étant très-petit, je n'ai pu le faire d'une manière satisfaisante ; il m'a paru néanmoins que les muscles (surtout les obliques) d'un sujet étaient confondus avec ceux de l'autre sujet, au point de continuité de ces deux êtres.

Appareil digestif. La bouche (seulement un peu déformée chez le Rhinocéphale), le voile du palais, *pourvu d'une luette assez volumineuse* (1), les glandes salivaires, le pharynx (comme organe de déglutition), l'œsophage, l'estomac, la rate sont sans altération chez les deux sujets.

Je n'ai retrouvé que des morceaux de foie, suffisants, néanmoins, pour me convaincre que chaque individu avait eu le sien. Le maître de carrière, à qui nous devons le monstre que je décrits, croyait les avoir extirpés, ainsi qu'il l'annonça dans sa lettre d'envoi ; mais il n'en avait enlevé qu'une portion, avec le cordon ombilical, dont je n'ai plus retrouvé de trace, et la plus grande partie des intestins. J'ai pourtant retrouvé les bouts de ces derniers ; je me suis assuré que le tube intestinal d'un individu n'avait aucune communication avec celui de l'autre, et que ces conduits se terminaient : l'un, à la base du coecyx du plus grand bassin, par un anus normal, et l'autre par une extrémité impuérée dans le plus petit bassin.

Appareil urinaire. Je n'ai trouvé ni rein, ni capsule surrénale. Ces organes avaient-ils été enlevés avec d'autres, ou n'avaient-ils pas existé ? Je l'ignore. Je n'ai point vu non plus de vessie évidente ; j'ai enu pourtant en remarquer une, relativement fort petite, dans le plus grand bassin.

Appareil génital. Il est imparfait. Chacune des petites vulves, placées dans une position normale, se continue avec un vagin étroit, aboutissant lui-même à une matrice en forme de tube analogue à une des cornes de ce viscère dans les conditions

(1) Le porc a été, jusqu'à présent, considéré comme n'ayant pas plus que la plupart des animaux le bord libre du voile du palais divisé par une *luette*. Quoique beaucoup moins développée que chez l'homme, cette production est cependant constante chez le cochon.

ordinaires. Je n'ai distingué ni oviducte ni ovaire à l'extrémité de cette corne utérine.

Appareil respiratoire. Chaque sujet a une poitrine complète, deux poumons, deux bronches, une trachée-artère et un larynx bien conformés. Chez le *Rhinocéphale*, ces organes ne communiquent au dehors que par la bouche. Au point correspondant des cavités nasales, absentes, on remarque un profond sinus qui se continue latéralement avec les trompes d'Eustache. Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai projeté sur l'eau des morceaux de poumon pris aux deux sujets ; ils se sont immédiatement précipités au fond du vase qui la contenait.

Appareil circulatoire. Je n'en ai disséqué que la partie principale. Chaque individu a un cœur normalement conformé et disposé, relativement aux gros vaisseaux éfferents et afferents qui communiquent directement avec ses cavités.

L'aorte postérieure, que j'ai suivie avec attention, s'anastomose par inosculation, au niveau de l'ombilic, avec celle de l'autre sujet. De ce point émane un gros tronç, dirigé verticalement en bas, qui donnait naissance aux principales artères viscérales de l'abdomen, et probablement aux artères ombilicales.

Appareil des sens spéciaux. Aucun n'est altéré dans sa forme ni dans son organisation chez l'un des sujets ; tandis que chez l'autre, le Rhinocéphale, l'appareil olfactif et l'appareil visuel présentent des modifications importantes que nous avons déjà indiquées. L'olfactif, entièrement isolé de l'appareil respiratoire, comme chez les poissons, a pour base la trompe, ou plutôt la membrane tegumentaire qui en tapisse la cavité. L'appareil visuel se compose de deux yeux réunis en un seul (1), et offrant chacun ses membranes et ses humeurs, à l'exception de la sclérotique qui, commune aux deux organes, présente en avant, deux ouvertures occupées par deux cornées lucides, et à l'intérieur, une crête ou cloison séparant incomplètement la cavité d'un œil de celle de l'autre.

Je ne reviendrai pas sur l'appareil palpébral, dont j'ai fait connaître les dispositions, à l'occasion de la description extérieure du monstre.

Quant aux voies lacrymales de ce cyclocephalien, je n'ai pu y distinguer que la glande.

Appareil nerveux. J'ai observé chez chacun des individus

(1) Voir la fig. 2 de la 1^{re} planche.

un axe encéphale-rachidien indépendant. L'encéphale de l'un n'offre point d'anomalie; celui de l'autre se compose d'un cerveau peu développé, mais bien conformé, d'un cervelet fort petit (cet organe étant représenté par une lame mince, déployée sur le quatrième ventricule), de lobes optiques quadrangulaires et très-volumineux, et d'une moelle allongée normale.

Chez ce dernier individu, j'ai observé deux nerfs optiques un peu moins volumineux que ceux du sujet dont les yeux ont une structure normale.

J'ai vu également, sur ce cyclocephalien, des nerfs olfactifs pénétrant dans l'intérieur de la trompe, pour se distribuer sans doute à la muqueuse dont sa cavité est tapissée.

La moelle épinière, également développée chez les deux sujets, se termine brusquement à l'extrémité dorsale de la gouttière des vertèbres lombaires, et l'une est sans communication avec l'autre, même au point où elles se touchent à peu près.

On voit à cette région dans le canal vertébral, non-fermé à la face spinale, près des trous de conjugaison, les extrémités, non-réunies à l'axe nerveux, des nerfs lombaires, sciatiques, etc., du sujet correspondant.

Les nerfs des membres abdominaux articulés avec le bassin fixé au tronc par des parties molles, sont également bien développés; ils se terminent brusquement dans la gouttière ménagée entre les deux coxaux, et sont par conséquent aussi sans connexion avec la moelle épinière.

Ces derniers faits ne sont pas nouveaux; ils sont de même nature que ceux qui ont, depuis longtemps, été observés sur divers monstres, et que M. Serres a invoqués pour étayer sa théorie relative au développement centripète du système nerveux. Ils tendent donc à corroborer cette opinion, et ils nous autorisent, au moins, à admettre avec plusieurs auteurs recommandables et notamment avec M. Longét (1), que « *le système nerveux péripérique semble se développer indépendamment de toute relation primitive avec le système nerveux central.* »

Le double foetus de porc, dont je viens de vous présenter une description anatomique aussi exacte qu'il m'a été possible de la faire, appartient évidemment, Messieurs, à la famille des *monomphaliens*, de la classe des monstres doubles autositaires, et par l'un des sujets composants à la famille des cyclocephaliens de

M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire. Mais à quel genre de monomphaliens se rattache-t-il?... Vous savez, Messieurs, que le savant tératologue que je viens de nommer, en a fait cinq genres, d'après la région du corps par laquelle la réunion des deux jumeaux est établie, et qu'il les a répartis en deux divisions, suivant que cette jonction est sous-ombilicale ou sus-ombilicale. Ce sont : l'*ischtopage*, le *xiphopage*, le *sternopage*, l'*ectopage* et l'*hémipage*.

Cet illustre auteur a annoncé à l'Académie des sciences de Paris, dans sa séance du 10 février 1851, deux nouveaux genres de monomphaliens que vient d'établir M. Eudes Deslongchamps, l'un, d'après un agneau double : il le nomme *hémitropage*; l'autre, d'après un double foetus humain : il lui donne le nom de *rachipage*. Les mémoires dans lesquels sont décrits ces deux monstres ont été communiqués par leur auteur à la Société Linnéenne de Normandie. En attendant qu'ils paraissent, M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire a lu devant l'Académie un extrait de celui relatif à l'hémitropage.

Je n'ai pu me procurer les annales de ladite Société Linnéenne où les descriptions de M. Eudes Deslongchamps sont analysées; néanmoins, le résumé prémentionné de celle du genre hémitropage, et la définition ainsi que la dénomination du genre rachipage me paraissent suffire pour décider que celui que je viens de faire connaître en diffère essentiellement.

Or, notre monomphalien ne peut, non plus, être assimilé complètement à aucun des cinq genres qui avaient été admis par M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire; il se rapproche pourtant de l'ischtopage (ischiadelphe de Dubreuil), avec lequel on hésiterait même pas à le confondre, si l'on se bornait à l'inspection de celui de l'espèce humaine figuré dans l'atlas joint à l'ouvrage sur les anomalies de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, et de celui de l'espèce porcine, dont je dois les dessins très-exacts, et annexés, à l'obligeance d'un peintre distingué de Bruxelles, mon excellent ami M. Ed. Tschaggeny. Mais, si on compare la description que j'ai faite plus haut à celle du genre ischtopage, dans l'*Histoire générale et particulière des Anomalies* (1), on voit qu'il n'y a pas une similitude complète entre les deux monstres. Chez celui de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, la réunion des jumeaux a principalement lieu par la région pelvienne et justifie le nom

(1) Longét, *Anatomie et Phys. du système nerveux*, t. 1^{er}, p. 16.

(2) Tome III, p. 69 et suivantes.

dischiopage qu'il lui a donné ; tandis que chez le mien, c'est à la fois par les lombes, l'extrémité lombaire du dos et l'abdomen que les deux sujets sont continus.

Je crois donc qu'il serait utile de faire de ce monomphalien un nouveau genre, établissant une transition insensible entre l'ischiopagie et la xiphopagie, monstre que l'on pourrait dénommer *psô-gastropage*, mais auquel je donnerai le nom plus simple de *gastropage*.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. 1. Cette figure représente le *porc double monomphale*, côté occupé par le petit bassin, que l'on voit en *A*, appendu à la paroi abdominale. *m, m*, sont les membres articulés avec l'article bassin.

O. Omphile commun aux deux jumeaux (caché entre les deux bassins).

T. Tête normale.

T' Tête de rhinocéphale : — 1. Trompe. — 2. Œil double dans une cavité orbitaire unique. — 3. Mâchoire supérieure, courte et étroite, garnie de trois dents pointues à la partie moyenne de l'arcade. — 4. Mâchoire inférieure, longue, recourbée en haut et pourvue de quatre dents bien développées. — 5, 5. Groin divisé en deux portions, dont une, plus petite, occupe l'extrémité de la mâchoire syncranienne, tandis que l'autre, plus grande, munie de deux orifices nasaux, incomplètement séparés et communiquant dans une cavité commune en forme de cul-de-sac, répond à l'extrémité de la trompe.

Fig. 2. *y*. Œil double. — 6, 6. Cornées transparentes. — 7. Sclérotique.

PLANCHE DEUXIÈME.

Cette planche représente le squelette du monstre, vu du côté répondant au plus grand bassin.

B. On remarque dans la charpente de ce dernier : — 8, le sacrum large et le canal sacré sous forme de gouttière ouverte à la face spinale; — 9, le coecyx peu développé; — 10, 10, les coxaux articulés avec les fémurs des membres dont ils font partie.

11. Une série de grosses vertèbres lombaires, reliant ce bassin à la colonne vertébrale commune aux deux sujets composants, au point de jonction de ceux-ci. — 12. Double gout-

Fig. 1.

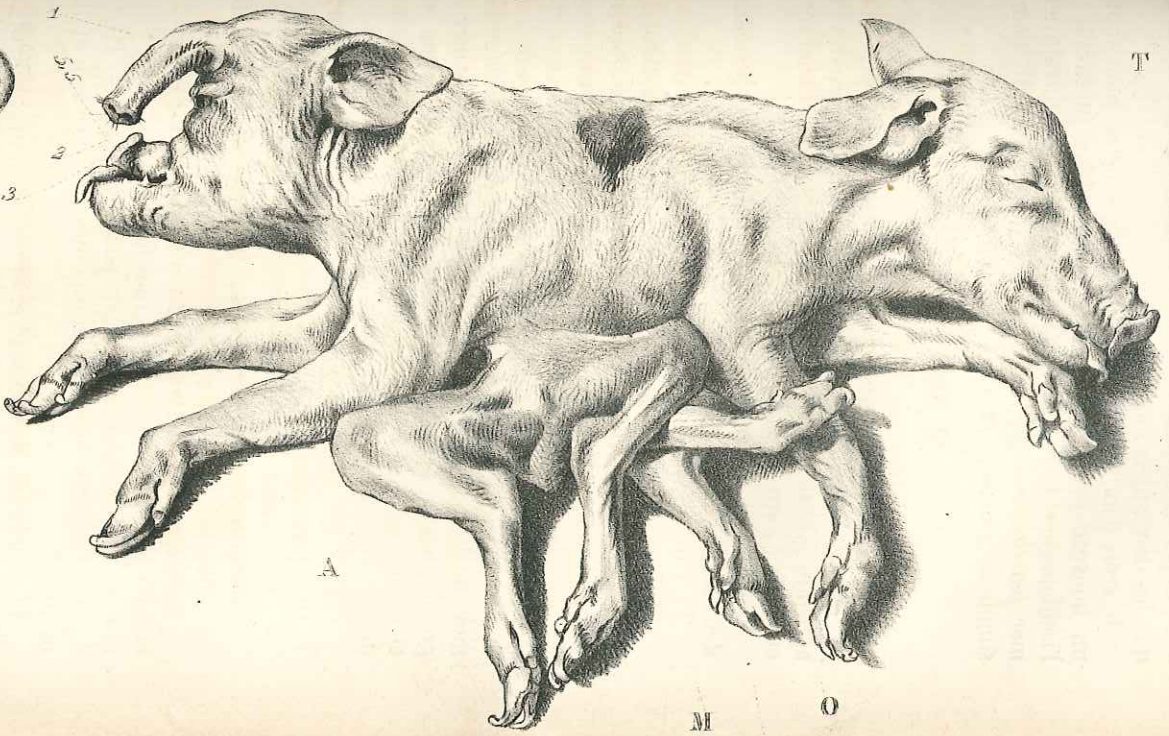
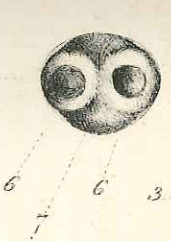
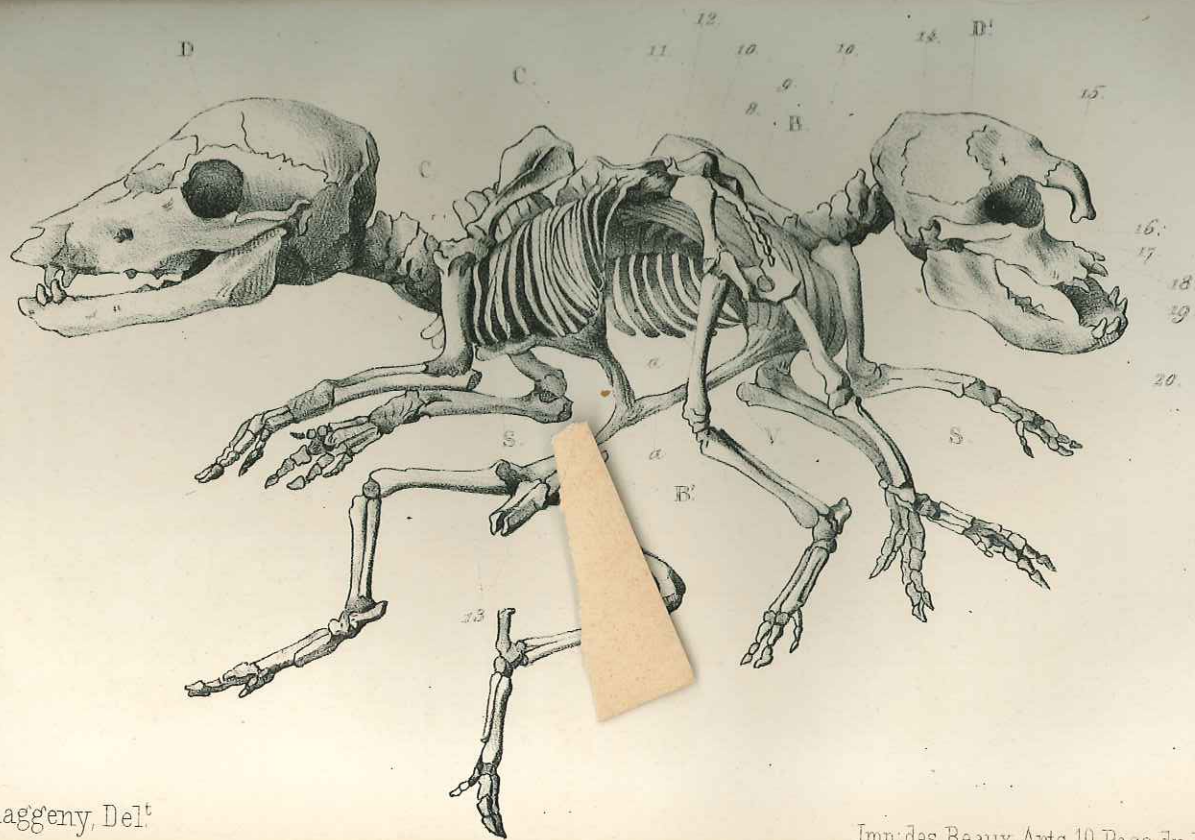


Fig. 2.





E. Tschaggeny, Del^t

Imp: des Beaux-Arts, 10, Pass du Prince.

tière, continue avec le canal rachidien des deux jumeaux.
B. Le petit bassin maintenu par une production aponeurotique (*a, a.*) dépendant des aponeuroses abdominales.

15. Deux coxaux très-petits, composant seuls ce bassin, qui est ici retourné pour en montrer la région supérieure ou postérieure, et faire ainsi constater : 1^o l'étroite gouttière ménagée entre ces deux os ; 2^o l'absence du sacrum et du coccyx.

C, C. Dernières côtes de l'un et l'autre sujets, ramenées sur celles qui les précèdent, pour permettre d'apercevoir, en *V*, l'articulation des jumeaux par l'extrémité lombaire de la région dorsale du rachis. — Dans le même but, le grand bassin a été dévié vers la tête anormale.

S, S. Sternum.

D. Tête normale.

D' Tête anormale : — 14. Crâne petit et étroit. — 15. Portion osseuse de la trompe, continue avec l'os frontal et enroulée en cornet incomplet inférieur. — 16. Orbite très-large.

— 17. Deux petites dents sur la ligne médiane et portant chacune un appendice suspendu au sac lacrymal. —

18. Les deux grands sus-maxillaires articulés solidement sur la ligne médiane, au niveau de la trompe, par leurs bords supérieurs. — 19. L'os petit sus-maxillaire ou incisif, unique, articulé dans le plan médian entre les extrémités des grands sus-maxillaires, et pourvu d'une des trois dents dont est garnie la mâchoire. — 20. Mâchoire inférieure relevée à la région mentonnière et portant sur les côtés de la partie moyenne quatre dents bien sorties, outre deux paires de molaires qui, comme à l'autre mâchoire de ce rhinocéphale et aux mâchoires de l'autre sujet, étaient en voie d'éruption.

— **M. LE PRÉSIDENT** : Il serait important qu'une fois pour toutes, nous fussions complètement fixés sur la destination à donner aux faits de monstruosité : c'est déjà la troisième ou la quatrième fois qu'on nous en adresse. Je ne sais pas si cela rentre bien dans le domaine de l'Académie de médecine.

— **M. THIERRYSE** : La question est tout à fait de la compétence de l'Académie de médecine, et notamment de la première Section, qui doit s'occuper des branches fondamentales de l'histoire naturelle, c'est-à-dire de l'anatomie et de la physiologie. Or, on ne peut guère s'occuper de l'anatomie normale, sans s'occuper aussi de l'anatomie anormale.

Je m'opposerais donc à toute proposition tendant à renvoyer les monstruosités à un autre corps savant.

— M. LE PRÉSIDENT : Je ne fais pas de proposition ; c'est une simple observation ; mais je dois dire que l'Académie de médecine de Paris renvoie toujours ces questions à l'Académie des sciences.

— M. GUSLAIN : Les monstruosités font évidemment partie des sciences médicales, car c'est ainsi que l'entend l'enseignement universitaire et la loi qui régit cet enseignement.

— M. LE PRÉSIDENT : Je fais seulement observer ce qui se fait ailleurs.

— M. GUSLAIN : Les études médicales, surtout les études physiologiques sont devenues beaucoup plus importantes au point de vue de l'élément scientifique, qu'elles ne l'étaient autrefois.

— M. DE MERSEMAN : Je me rappelle fort bien que j'ai été témoin d'une discussion sur un cas de monstruosité, à l'Académie de médecine de Paris.

— M. LE PRÉSIDENT : De monstruosité humaine ?

— M. DE MERSEMAN : Oui, M. le Président.

— M. LE PRÉSIDENT : Du reste c'était une simple observation que je voulais faire.

L'Académie ordonne l'impression des dessins qui sont annexés au rapport.

4. Rapport de la deuxième Section sur le Mémoire de M. WARLONMONT, relatif à l'emploi du chloroforme en inhalation dans les maladies internes. — M. LOMBARD, rapporteur (1).

Messieurs,

Vous avez reçu un mémoire de M. le docteur Warlomont, intitulé : « Observations sur l'emploi du chloroforme en inhalations et en substance dans les maladies internes. »

Comme le titre du travail l'indique assez, M. Warlomont ne touche pas à l'emploi du chloroforme dans la pathologie externe. Il s'occupe exclusivement des affections internes et il s'attache à déterminer les indications de l'emploi de l'agent anesthésique sous forme de potion à l'intérieur, sous forme d'inhalations, et enfin sous celle d'applications externes loco dolenti.

(1) Voir Bulletin, tome VIII, page 66.

1° Après avoir rapporté les succès que M. Victor Uytendhoeven a obtenus au moyen du chloroforme à l'intérieur dans le traitement de l'insomnie des vieillards, il annonce qu'il a employé ce médicament à la dose de huit à dix gouttes dans quelques onces d'eau distillée de tilleul, et qu'il a, par ce moyen, fait cesser des accès épouvantables d'asthme. Ces succès le portent à engager vivement ses confrères à essayer le chloroforme à l'intérieur contre l'insomnie des vieillards et contre l'asthme nerveux.

2° Sous forme d'inhalations. « Il est, dit-il, une classe de maladies du système nerveux dues uniquement à une perversion des fonctions de ce système, momentanée, sans lésion organique, sans cause appréciable dans l'économie matérielle. Elle comprend ces névroses déterminées chez les sujets faibles et impressionnables et surtout chez les femmes, par des causes morales, comme le chagrin, la frayeur, etc. Ces névroses sont de légères attaques de nerfs, tantôt de courte durée, demandent ordinairement le secours d'un sédatif sans être tout à fait impuissante, se trouvent dans les cas graves, presque sans ressources pour faire cesser des accès dont la longue durée peut entraîner les suites les plus graves, parfois même la perte de la vie. »

Voilà sans doute une définition nette du mal que l'on veut combattre. Or, que ces attaques soient déterminées par une cause permanente ou par une cause instantanée et fugitive, M. Warlomont les combat avec 20 à 50 gouttes de chloroforme, qu'il verse sur un mouchoir de toile fine et qu'il place, à distance sans doute, sous le nez de la malade. Toujours ce moyen lui a réussi. Il cite à la fois comme exemple de l'emploi de ce remède et comme venant à l'appui de ses assertions, deux observations curieuses qu'il a choisies entre plusieurs autres, et dont voici l'analyse :

Première observation. Mme W... est sujette depuis un grand nombre d'années à des attaques d'hystérie. Dans l'intervalle des accès sa santé est florissante ; mais les atteintes sont fréquentes et presque toujours d'une longueur effrayante ; elles ont quelquefois duré deux fois vingt-quatre heures. En l'absence de tout résultat demandé aux moyens les plus énergiques, le chloroforme a été essayé et il a fait cesser brusquement un accès qui durait depuis plusieurs heures. De nouvelles atteintes ont cessé plus tard avec la même facilité et sous l'influence de la même médication, c'est-à-dire, en versant vingt à trente gouttes